



## **COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL CFDT/CFTC**

### **Échec des négociations chez GBT France sur les NAO 2023**

Les NAO 2023 chez GBT France se sont déroulées dans un contexte particulier : inflation galopante, guerre en Ukraine et crise de l'énergie notamment.

Plus que jamais, les enjeux de pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations légitimes des salariés de GBT qui sont, comme beaucoup d'autres, particulièrement impactés : impact du prix de l'énergie accentué avec le télétravail et sous-effectifs suite au plan social. Face à ce contexte de fortes attentes, les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise, la CFDT et la CFTC, attendaient des NAO ambitieuses, compatibles par ailleurs avec la reprise d'activités de GBT.

La CFTC et la CFDT ont donc émis les revendications communes suivantes, axées prioritairement sur le maintien ou l'augmentation du pouvoir d'achat :

- Enveloppe de majoration de la masse salariale à hauteur de 4% pour les augmentations au mérite
- Augmentation générale des salaires de 8% pour compenser l'inflation
- Mise en place de la PPV (prime de partage de valeurs), pour un montant de 1000 €
- Augmentation de la prime forfaitaire de travail à domicile à hauteur de 180 €
- Augmentation des Tickets Restaurant à hauteur de 15 €

Les réponses de la Direction, compte tenu de la rentabilité économique de la société qui s'améliore, ne sont pas de nature à soutenir le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés et proposent des mesures exclusivement ciblées ou au mérite, à l'exception d'une augmentation trop limitée des tickets restaurants.

Les organisations syndicales s'interrogent et s'inquiètent sur l'avenir des négociations devant le peu de marges de manœuvre dont semble disposer la Direction française soumise aux injonctions du Groupe.

Ces NAO 2023 ne sont ni à la hauteur des demandes des organisations syndicales, ni à la hauteur, de très loin, des espérances et des attentes des salariés de l'entreprise.

La CFTC et la CFDT, qui ne peuvent se satisfaire des mesures présentées par la direction confirmant une perte de pouvoir d'achat des salariés, n'ont bien évidemment pas été signataires de ces NAO 2023.